

# PRENDRE UNE LICENCE FFC POUR LA SAISON 2021

## Vous étiez licencié en 2020 :

\*Les licences 2020 sont valables pour la période du 1er janvier au 31 décembre (année civile).

Vous souhaitez renouveler votre licence pour 2021, vous avez deux possibilités :

### 1) Établir une demande dématérialisée sur l'espace licencié FFC

**(Plus simple et rapide, remise tarifaire pour les catégories « jeunes » )**

Utilisez le lien suivant pour accéder à votre espace licencié :

<https://licence.ffc.fr>

- Votre identifiant est votre NIP ou votre UCI ID et en utilisant le lien « mot de passe oublié » vous pourrez initialiser / réinitialiser le mot de passe si vous l'avez perdu.
- Prendre ma licence pour 2021

#### A remplir sur votre espace licencié

- Additif d'assurance (à signer de façon électronique obligatoirement même si vous ne désirez pas prendre d'assurance complémentaire).
- Questionnaire « santé » (Si le certificat de non contre-indication n'est pas demandé)

#### A insérer sur votre espace licencié

- Votre pièce d'identité
- Votre photo
- Certificat de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition (s'il est demandé)

### 2) Établir une demande papier à l'aide du formulaire papier :

→ [Formulaire saison 2021](#) (cliquez sur ce lien pour télécharger le formulaire)

Ce formulaire doit être rempli et signé puis envoyé au club avec :

- Attestation sur l'honneur datée et signée (Cadre au milieu de la 1<sup>ère</sup> page de la demande) + Questionnaire de santé OU Certificat médical si votre certificat de non contre-indication à la pratique du cyclisme a été établi il y a plus de 3 ans
- Additif d'assurance signé même si vous ne prenez pas d'assurance complémentaire

---

### Rappel des documents à envoyer au club pour valider votre licence :

- 1) Chèque de cotisation club (à voir avec le club)
- 2) Chèque de paiement de la licence à l'ordre du club suivant votre catégorie
- 3) Si licence faite en format papier : joindre au règlement
  - a. La demande de licence dûment remplie et signée + Attestation sur l'honneur datée et signée si pas de nouveau certificat médical
  - b. L'additif d'assurance signé et complété
  - c. Le questionnaire de santé ou certificat médical
  - d. Copie de la carte d'identité
  - e. Photo d'identité

**Vous prenez votre première licence**  
**Ou**  
**Vous n'étiez plus licencié en 2020 :**

Vous avez deux possibilités :

**1) Établir une demande dématérialisée sur l'espace licencié FFC**  
**(Plus simple et rapide)**

Utiliser le lien suivant pour créer votre espace licencié :

<https://licence.fcc.fr/account/new/>

- Suivez les indications pour créer votre compte
- Utilisez l'identifiant NIP reçu sur votre adresse mail et le mot de passe que vous aurez créé pour vous connecter à votre espace licencié.
- Prendre ma licence pour 2021

**A remplir sur votre espace licencié**

- Additif d'assurance (à signer de façon électronique obligatoirement même si vous ne désirez pas prendre d'assurance complémentaire).

**A insérer sur votre espace licencié**

- Votre pièce d'identité
- Votre photo
- **Certificat de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition**

**2) Établir une demande papier à l'aide du formulaire papier :**

→ [Formulaire saison 2021](#) (cliquez sur ce lien pour télécharger le formulaire)

Ce formulaire doit être rempli et signé puis envoyé au club avec :

- **Certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme**
- **Additif d'assurance signé même si vous ne prenez pas d'assurance complémentaire**

---

**Rappel des documents à envoyer au club pour valider votre licence :**

- 1- Chèque de cotisation club (à voir avec le club)
- 2- Chèque de paiement de la licence à l'ordre du club suivant votre catégorie
- 3- Si licence faite en format papier : joindre au règlement
  - a. La demande de licence dûment remplie et signée
  - b. L'additif d'assurance signé et complété
  - c. Le certificat médical
  - d. Copie de la carte d'identité
  - e. Photo d'identité